

POLICE MUNICIPALE : AU PLUS PRÈS DES CITOYENS

Roanne



Dix-huit, c'est le nombre d'agents de la police municipale de la voie publique qui compte la Ville de Roanne. Plongez au cœur du quotidien de ces hommes et femmes de terrain, qui au plus près des citoyens, veillent à leur tranquillité et à leur sécurité.

Sommaire

Naviguez dans les chapitres de cette page

Outils



Agglo



La Ville de Roanne s'engage pour la sécurité de ses citoyens avec la création d'une brigade de nuit et le recrutement de 12 policiers municipaux supplémentaires. Un budget de 500 000€ sera engagé dès 2024.

Répartis en deux brigades, les dix-huit agents de la police municipale de la voie publique assurent au quotidien leurs différentes **missions de proximité et de sécurité**. Surveillance générale de la voie publique, contrôle de sécurité routière, encadrement des manifestations, prévention.... les missions de cette police du quotidien ne manquent pas ! Qu'elles soient permanentes, temporaires ou exceptionnelles, elles sont toutes consignées dans un registre de bulletins de services. *«Chaque jour, un compte-rendu des faits marquants est transmis aux élus et chaque semaine, une synthèse des consignes est analysée avant d'être envoyée également. Car tout est suivi et tracé afin d'apporter des réponses aux demandes des administrés !»,* indique le directeur adjoint de la police municipale.

Un métier exercé sur le terrain

Les agents de la voie publique sont soutenus par leurs collègues du **centre de protection urbaine**, qui chaque jour, traitent les appels de citoyens et déclenchent ainsi de nouvelles interventions non planifiées. Car le quotidien de ces dix-huit agents, c'est **savoir répondre aux différentes sollicitations des citoyens et assurer la sécurité des Roannais**.

Ce policier municipal depuis près de vingt ans, dont sept à Roanne, a vu son métier évoluer au fur et à mesure des années. Aujourd'hui chef de brigade, il trouve encore **du plaisir à exercer son métier en étant au plus près des citoyens**. *«C'est un vrai métier passion, avec le sens du service public avant tout !»* En sa qualité, il organise les patrouilles de sa brigade mais ne se coupe pas pour autant du terrain, qui occupe près de 90 % du temps de travail quotidien des agents intervenant sur la voie publique.

Cet autre agent a intégré la police municipale en juin 2002 et a puisé sa motivation dans la diversité des missions et le travail en équipe. Mais ce qui lui plaît désormais, c'est **le fait de pouvoir exercer son double monitorat**, bâtons et techniques professionnelles d'intervention et maniement des armes, auprès de ses collègues et ceux des autres partenaires institutionnels. *« J'aime cette nouvelle facette de mon métier et cette double casquette qui me permet d'allier terrain et temps de formation. »*

Prévention



Sur une vacation de 9 heures 30, les agents passent 8 heures 30 sur le terrain afin d'**assurer**

leurs missions de proximité. À pied ou en voiture, à chaque fois qu'un équipage part en patrouille, rentre ou effectue un point de passage, il s'annonce dans la radio pour une information en temps réel.

Intervention - Encadrement



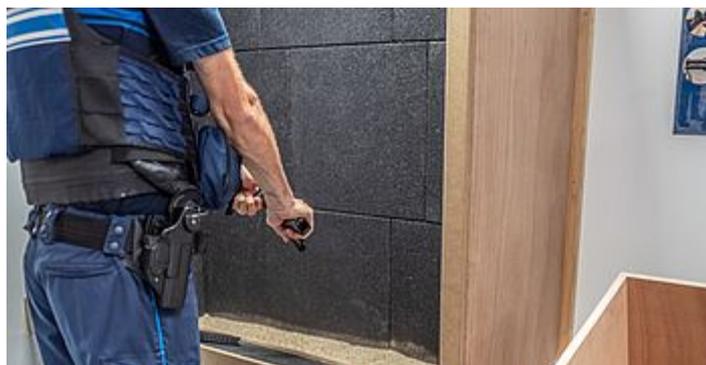
En répondant aux différents signalements des citoyens et aux demandes d'interventions spécifiques, les agents sont les primo intervenants dans de nombreuses situations et **un maillon essentiel dans la chaîne du maintien de l'ordre.** Tout au long de l'année et notamment en été, **ils veillent également au bon déroulement des manifestations organisées par la Ville.**

Contrôles



Contrôle de vitesse, respect du code de la route... ces missions permanentes de **sécurité routière** sont assurées par les dix-huit agents. Pour la première fois cet été, quatre ATPM, assistants temporaires de police municipale, sont venus compléter les effectifs de la Ville, labellisée «commune touristique».

Formation



La salle d'armement est un passage obligatoire dans la vacation journalière de chacun des agents de la police municipale de la voie publique. Un temps extrêmement encadré où **chacun veille à respecter les règles de sécurité** rappelées régulièrement par le moniteur en maniement des armes, propre au service. Une chance pour la Ville de Roanne qui bénéficie désormais au sein même de sa police municipale d'un agent au double monitorat qui propose en interne et aux autres partenaires institutionnels, des formations certifiées.



SIGNALER UNE ERREUR SUR CETTE PAGE

